



Mairie de Bouquet

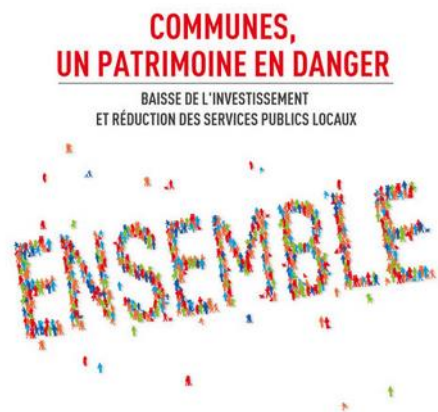
Le Puech et Serre de Vignes, 30580 Bouquet, Tel : 04 66 72 94 86

E-mail : mairie.bouquet@wanadoo.fr

Site internet : www.mairiedebouquet.com

17 septembre 2015

Pour la défense des Communes !



L'Etat veut faire des économies, et ... il est en train de remettre en cause l'utilité des Communes. **L'Etat a décidé de réduire de 30% les dotations** accordées jusque-là aux communes et intercommunalités pour assurer leurs missions. Cette baisse massive est sans précédent et concerne chaque commune ou intercommunalité, chaque habitant, sans exception. Souhaite-t-on que les services de proximité rendus au quotidien à 66 millions de Français soient drastiquement réduits ? Pensons-nous que cette baisse des services assurés par les Communes fera faire des économies ? Croyons-nous que la démocratie sortira grandie de l'amointrissement du rôle des Communes ? **Notre réponse est claire : c'est non !**

Voici la motion que nous avons votée lundi 14 septembre dernier au Conseil Municipal : clairement pour la défense des Communes. Elle sera remise au Préfet vendredi 18, au cours du rassemblement des maires et des élus. Notre Maire, Catherine Ferrière, y sera avec quelques conseillers. Ce rassemblement est organisé conjointement par l'AMF (Association des Maires de France) et l'AMRG (Association des Maires ruraux du Gard). Notre municipalité adhère aux deux associations.

Les habitants de Bouquet qui jugent utile et même indispensable que les Communes perdurent, comme premier relais de proximité de la démocratie, peuvent signer une pétition sur internet sur ce lien : <https://www.change.org/p/l-appel-du-19-septembre-pour-toutes-les-communes-de-france>

Motion votée à l'unanimité lors de la délibération du Conseil Municipal de Bouquet le 14 Septembre 2015 :

« À l'occasion de la **Journée Nationale d'Action du 19 septembre 2015**, pour la défense du premier niveau de collectivité qu'est la commune, le conseil municipal de Bouquet tient à exprimer sa position aux différentes instances de l'état qu'il représente sur le territoire.

Suite au vote la loi Nôtre, le 16 Juillet 2015, Le Maire, les adjoints et les conseillers municipaux de Bouquet, tiennent à formuler à l'État par le canal du Préfet du Gard, leur position sur leur attachement à la commune et à son niveau de proximité avec la population.

Le Conseil Municipal de Bouquet réaffirme la nécessaire différenciation des problématiques urbaines et des problématiques rurales. Les élus sont un vrai relais des souhaits de la population et de sa capacité de proposition et d'innovation. Leur connaissance du terrain favorise sa vitalité qui est en progression constante. La participation élevée des électeurs aux seules élections municipales prouve l'importance que revêt cet échelon dans la démocratie.

Le Conseil Municipal de Bouquet souhaite que la dimension de rencontre avec les habitants prévale sur des logiques purement gestionnaires et comptables, qui ruineront à court terme l'engagement des habitants sur leur territoire, ainsi que l'engagement des maires et des élus municipaux, et qui feront de la commune une coquille vide.

Cette désaffection de l'engagement citoyen générera inéluctablement des problèmes sociaux et politiques liés à l'insatisfaction, ce qui serait dommageable pour la société démocratique dans laquelle nous avons la chance de vivre. »